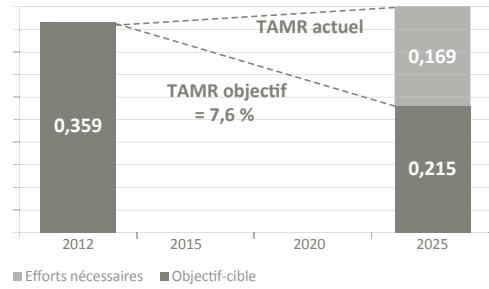


Faits marquants

- Plateforme de la Société Civile très active. La définition d'un modèle organisationnel et de gouvernance de la Plateforme sont en cours. Mise en place de comités locaux de suivi du processus Mouvement SUN au niveau régional.
- Mobilisation des ressources nutritionnelles efficace grâce à l'engagement du Gouvernement sur 5 ans et l'alignement des acteurs. La société civile a conçu un plan de plaidoyer pour la mobilisation de ressources supplémentaires.
- Le cadre juridique au Sénégal est particulièrement favorable avec la révision de la politique de nutrition et la prise en compte de la nutrition dans le Programme Sénégal Emergent, cadre de référence global des politiques et stratégies du Sénégal pour l'horizon 2014-2018.

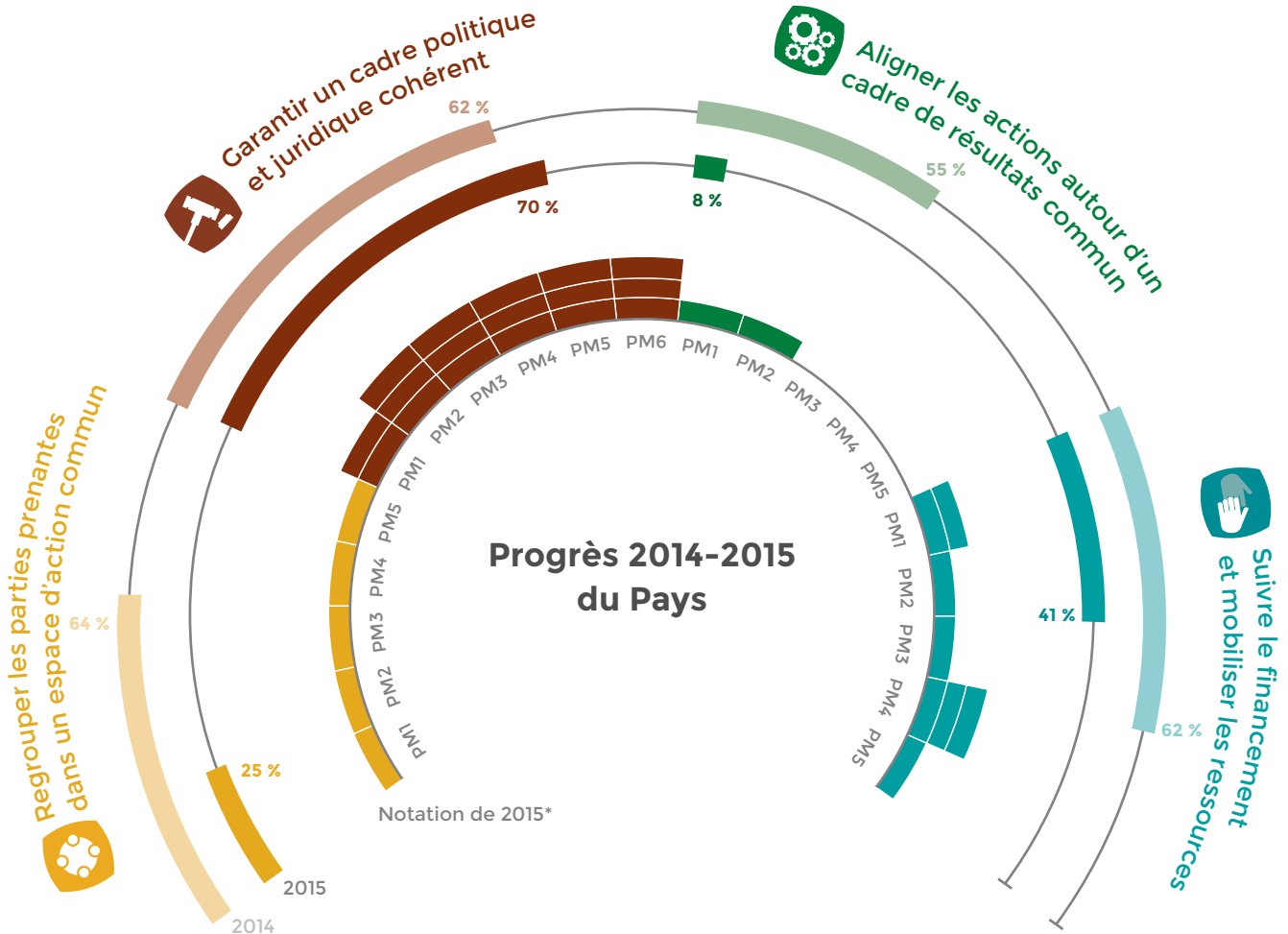
Objectif-cible de réduction du retard de croissance

Prévalence initiale: 15,5 % (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance) Objectif de prévalence: 7,6 %



Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans :	19,2 %
Faible poids à la naissance :	15,9 %
Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois :	37,5 %
Émaciation des enfants de moins de cinq ans :	8,9 %
Surpoids des enfants de moins de cinq ans :	1,5 %
Anémie des femmes entre 15-49 ans :	57,5 %

*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.



*Voir page 29 pour davantage d'informations sur la notation de chaque indicateurs de progrès 2015



La cellule de lutte contre la malnutrition (CLM) rattachée au bureau du Premier ministre coordonne les activités de la plateforme multisectorielle. Cette plateforme **multisectorielle est fonctionnelle et doit se renforcer en s'élargissant ainsi que réunir les parties prenantes autour de thématiques diverses lors de réunions périodiques.**

La plateforme donateur/Système des Nations Unies est opérationnelle avec la tenue de réunions tous les deux mois. Elle travaille à l'adhésion et au dynamisme de certains membres. **La nouvelle initiative REACH au Sénégal travaille à une cartographie des acteurs pour une meilleure synergie des interventions et une identification précise des besoins.**

La plateforme de la Société Civile a avancé dans sa structuration grâce à l'appui du PAM. La définition d'un modèle organisationnel et d'un projet de texte de gouvernance de la Plateforme sont en cours. Des comités locaux de suivi du processus du Mouvement SUN au niveau régional ont été mis en place (14 comités pour les 14 régions du Sénégal).

La plateforme des universitaires et celle du secteur privé sont en cours de constitution, avec le soutien de l'UNICEF et du BACDI.

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



Le cadre juridique au Sénégal est particulièrement favorable, notamment avec la révision de la politique de nutrition et la prise en compte de la nutrition dans le Programme Sénégal Emergent, cadre de référence global des politiques et stratégies du Sénégal pour l'horizon 2014-2018.

Le processus de révision de la politique de nutrition est enclenché sous le leadership de la CLM. Le Sénégal est en train de réviser son document d'orientation pour le développement de la nutrition qui date de 2001. Le Sénégal

dispose d'une politique nationale sur l'alimentation du nourrisson et jeune enfant (ANJE) et a transcrit le code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans sa législation. La stratégie ANJE est validée, tout comme le plan stratégique pour l'enrichissement des aliments.

Dans la perspective d'élaboration du plan de plaidoyer de la Plateforme de la Société Civile, il est prévu une analyse situationnelle des politiques et programmes de nutrition et sécurité alimentaire.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



Le cadre commun de résultats (CCR) découlera du plan stratégique du secteur de la nutrition qui doit suivre la révision de la politique de nutrition. La complémentarité des interventions des différents secteurs est cependant une opportunité pour sa mise en place à court terme. **Les donateurs/partenaires s'alignent sur la vision du gouvernement en appuyant la CLM et les Ministères clés ainsi que le plan de réponse du gouvernement contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire.**

La Plateforme de la Société Civile s'est dotée d'un projet associatif dont les objectifs et orientations stratégiques sont alignés aux priorités nationales.

Un mécanisme de suivi et d'évaluation sera également créé pour suivre la mise en œuvre de la politique de nutrition.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



En 2011, le gouvernement s'est engagé à augmenter d'année en année le financement de la nutrition, pour atteindre 2,8 milliards de francs CFA par an en 2015. **La mobilisation des ressources pour les activités spécifiques nutrition connaît des niveaux satisfaisant conformément à cet engagement. Le suivi des ressources mobilisées permet une meilleure visibilité avec l'implication décisive du Ministère des finances dans le processus. Toutefois, l'identification précise des besoins de tous les secteurs reste à faire.**

La plateforme des donateurs/SNU a assuré l'accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre des initiatives REACH et AGIR au Sénégal. Elle va également accompagner techniquement et financièrement l'élaboration de la politique nationale de Nutrition. Toutefois, l'absence de CCR empêche d'avancer réellement sur le processus 4.

Un plan de plaidoyer pour amener l'État, les collectivités locales, les partenaires et la société civile, etc., à allouer plus de ressources financières aux secteurs de la nutrition et de la sécurité alimentaire est en cours d'élaboration dans le cadre du projet pilote de la société civile.

Suivre le financement et mobiliser les ressources